

# La pratique de la joëlette en contexte compétitif Du partage à l'invisibilité de la personne en situation de handicap

## *The practice of "joëlette" in a competitive context From sharing to the invisibility of people with disabilities*

Nathalie Pantaleon and Mai-Anh Ngo

Volume 30, Number 2, December 2024

Des Jeux internationaux silencieux de Paris en 1924 à Paris 2024.  
Évolution des enjeux de participation sportive des personnes ayant  
des incapacités  
From the 1924 Silent International Games of Paris to Paris 2024. The  
evolving issues of sports participation for people with disabilities

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115595ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/1115595ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

ISSN

2563-1268 (print)  
2563-1276 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pantaleon, N. & Ngo, M.-A. (2024). La pratique de la joëlette en contexte  
compétitif : du partage à l'invisibilité de la personne en situation de handicap.  
*Aequitas*, 30(2), 111–127. <https://doi.org/10.7202/1115595ar>

Article abstract

Our article looks at the use of the joëlette as a means of developing sporting and social participation. We are particularly interested in analyzing one element of the micro-environmental dimension: human compensation. Firstly, this paper presents the activity in a recreational context in the great outdoors and highlights the experiences and perceptions of people with disabilities. Secondly, based on a survey of semi-structured interviews and participant observations, it analyzes the activity in a competitive context (half-marathons and trail running). The aim was to provide an understanding of the reasons for participants' involvement and the place of people with mobility problems in the team. The results underline that the competitive context modifies social relationships. Participation in competitive races tends to overshadow altruism and sharing.

***La pratique de la joëlette en contexte compétitif***  
*Du partage à l'invisibilité de la personne en situation de handicap*

***The practice of « joëlette » in a competitive context***  
*From sharing to the invisibility of people with disabilities*

**NATHALIE PANTALEON<sup>1</sup>, MAI-ANH NGO<sup>2</sup>**

- 1- *Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie cliniques, Cognitives et Sociales (UPR 7278), Université Côte d'Azur (France)*
- 2- *Groupe de Recherche en Droit, Économie, Gestion, (UMR 7321), Université Côte d'Azur/CNRS, Nice (France)*

**Savoirs académiques • Academic Knowledge**



**Résumé :** Notre article s'intéresse à la pratique de la joëlette en tant qu'engin de développement de la participation sportive et sociale. Nous nous attachons particulièrement à analyser un élément de la dimension micro-environnementale : la compensation humaine. Dans un premier temps, cet écrit présente l'activité dans un usage ludique en contexte de loisirs en pleine nature et souligne les expériences et les perceptions des personnes en situation de handicap. Dans un second temps, il propose, à partir d'une enquête par entretiens semi-directifs et par observations participantes auprès des pratiquants, d'analyser l'activité dans un contexte compétitif (semi-marathons et trail). Il s'agit d'apporter des éléments de compréhension aux motifs d'engagement des participants et à la place de la personne ayant des difficultés de mobilité dans l'équipe. Les résultats soulignent que le contexte compétitif modifie les relations sociales. La participation aux courses en compétition tend à occulter l'altruisme et le partage.

**Mots-clés :** Joëlette, compétition, participation, engagement, situation de handicap

**Abstract:** Our article looks at the use of the joëlette as a means of developing sporting and social participation. We are particularly interested in analyzing one element of the micro-environmental dimension: human compensation. Firstly, this paper presents the activity in a recreational context in the great outdoors and highlights the experiences and perceptions of people with disabilities. Secondly, based on a survey of semi-structured interviews and participant observations, it analyzes the activity in a competitive context (half-marathons and trail running). The aim was to provide an understanding of the reasons for participants' involvement and the place of people with mobility problems in the team. The results underline that the competitive context modifies social relationships. Participation in competitive races tends to overshadow altruism and sharing.

**Keywords:** Joëlette, competition, participation, commitment, disability

---



## Introduction

Notre article s'intéresse aux déterminants des situations de participation sociale et à leur traduction dans le contexte des loisirs et du sport. Le Modèle du Développement Humain et de Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) propose une compréhension sociale du handicap définie « comme un ensemble de facteurs environnementaux humains, sociaux et physiques qui crée, de façon variable et relative, des situations d'exclusion ou de désavantages aux personnes qui présentent des différences corporelles, fonctionnelles ou comportementales » (Fougeyrollas, 2021, p. 15). L'interaction entre des caractéristiques individuelles et environnementales est dans cette perspective responsable des situations de handicap. En effet, certains facteurs peuvent entraver la qualité de la participation sociale et sportive. C'est particulièrement le cas pour les personnes confrontées à des difficultés de mobilité et de locomotion qui peuvent connaître, en fonction des situations, des restrictions de réalisation des habitudes de vie (Fougeyrollas et al., 2015). Ainsi, les facteurs environnementaux peuvent être des obstacles à l'inclusion des personnes rencontrant des difficultés particulières ; à l'inverse, certaines caractéristiques de l'environnement physique ou social peuvent être des éléments facilitateurs. Le développement de l'accessibilité et de l'inclusion est en lien avec trois dimensions systémiques : macro-environnementale (e.g. les politiques en vigueur), meso-environnementale (e.g. l'urbanisme) et micro-environnementale (e.g. les proches) (Fougeyrollas, 2021).

Dans ce travail, nous nous attachons à analyser un élément de la dimension micro-environnementale : l'aide humaine qui compense la situation de handicap en contexte sportif. Plus particulièrement, comment les aidants s'investissent pour permettre la participation des sportifs en situation de handicap à certaines pratiques. Dans le contexte parasportif, en fonction de la nature et du degré des incapacités de la personne et de la spécificité de la discipline concernée, différentes aides humaines sont possibles (Ngo et Pantaléon, 2022). Ces dernières peuvent être de natures différentes : participer directement au geste sportif et/ou assister la personne afin de permettre la pratique. Par exemple, en athlétisme, un guide court de manière synchronisée au côté d'un sportif ayant une incapacité visuelle en utilisant un lien. En cyclisme, le tandem est dirigé par un pilote. Il en est de même en aviron et en canoé-kayak. En cécifoot, le gardien de but est voyant et un guide, situé derrière les buts adverses, signale vocalement aux partenaires de jeu où ils se situent. En triathlon, le handler, lors des transitions, effectue une aide matérielle pour les triathlètes ayant besoin d'assistance ; de plus, le sportif ayant une incapacité visuelle est accompagné par un guide dans les trois épreuves. En natation, le teneur signale les virages et l'arrivée. Dans l'activité boccia, le sportif ayant des incapacités motrices importantes (catégorie BC3) a droit à un assistant qui est situé dos au terrain et qui déplace la rampe de lancer en fonction des indications du joueur... Ces différents exemples mettent en évidence l'importance de la compensation humaine. Il est à souligner que certains des sportifs en situation de handicap ont besoin d'une assistance qui dépasse l'accompagnement à la réalisation du geste sportif et qui renvoie à la réalisation de gestes de la vie quotidienne (e.g. aide au déplacement pour rejoindre le lieu de pratique) (Ngo et al. 2023). Dans le contexte compétitif, l'expertise sportive des guides et des pilotes est déterminante lors la performance.



Les motifs et le sens de l'engagement de ces derniers peuvent parfois être à l'origine de conflits dans le binôme, particulièrement lors de contre-performances, d'autant plus si leur motivation principale n'est pas de se mettre au service de la personne en situation de handicap (Pantaléon et Ngo, 2023). Quels types de participation peut-on mettre en évidence ?

Dans cette recherche, nous nous intéressons à l'aide humaine dans le cadre de l'activité joëlette, fauteuil tout-terrain monoroue, dans le contexte compétitif. La joëlette fait partie des innovations matérielles des pratiques outdoor de ces dernières décennies qui contribuent au développement d'activités partagées entre personnes à mobilité réduite et personnes n'ayant pas d'incapacités dans cette situation (Reichhart, 2013). Si l'on considère, à l'instar de Rouvier (2017), la participation comme un processus selon lequel les personnes sont impliquées de manière active et véritable, quelle est la place de la personne en situation de handicap dans un équipage lors d'une compétition ? Comment est-elle perçue dans ce collectif ? Quelle est la nature de sa participation ? Peut-elle être envisagée comme une participation collaborative ? Qu'est-ce qui amène une personne à s'engager dans un équipage de joëlette ?

Aucune étude n'a exploré l'impact du contexte compétitif sur les pratiquants de cette activité. De nombreuses recherches en psychologie ont souligné l'influence du contexte compétitif sur les relations sociales. Par exemple, les études expérimentales de Sherif (1954) sur les relations inter-groupes ont montré que ces dernières deviennent conflictuelles quand le contexte est compétitif. Plus largement, une série de travaux mettent en évidence l'impact négatif de la compétition sur les processus cognitifs et dans la relation à autrui (e.g. Butera et al., 2006). Notre objectif est d'observer dans cette activité sportive les effets de ce contexte en étudiant un équipage d'une association, en nous appuyant sur une approche qualitative en psychologie sociale.

## La joëlette : innovation technologique et intervention humaine

L'invention de la joëlette est attribuée à un accompagnateur en moyenne montagne Joël Claudel qui, pour emmener en montagne son neveu atteint de myopathie, a créé en 1987 cet engin. La joëlette est un fauteuil monoroue tout-terrain, construit sur le principe d'une chaise à porteurs. Elle se compose d'un fauteuil à suspension monté sur une roue et disposant de deux brancards, un situé à l'avant et l'autre à l'arrière.



Deux à six personnes, en fonction de la nature du sol et du dénivelé, pilotent l'engin. Leur rôle consiste à pousser la joëlette, la tirer ou la retenir lors des descentes. La personne en situation de handicap est assise dans la joëlette et sanglée. La spécificité de cet engin, en comparaison avec d'autres fauteuils tout-terrain, concerne les capacités motrices souvent très altérées du pratiquant. L'usage de la joëlette permet d'investir des espaces naturels qui étaient alors inaccessibles pour des personnes peu autonomes.

En France, diverses associations du secteur des loisirs de plein air (e.g. Handi Cap Evasion, Univers Montagne Esprit Nature, le Club Alpin Français...) proposent cette activité sur le territoire national mais également à l'étranger (e.g. le Haut Atlas marocain, la Sierra de Guara en Espagne) sous forme de sorties à la journée, de week-ends ou de séjours trekking (Pantaléon et Reichhart, 2017). Le développement de cette pratique a eu pour conséquence d'engager des professionnels du tourisme dans une démarche qualité ciblée sur l'accessibilité pour tous (i.e. accès aux activités et aux bâtiments, accueil personnalisé...). Aucun diplôme n'est exigé pour piloter une joëlette mais certaines associations spécialisées, telle l'association Univers Esprit Montagne Nature, proposent une sensibilisation afin de « mieux appréhender le handicap en milieu naturel » et « découvrir les rudiments du pilotage qui permettent d'assurer la sécurité et le confort du passager » (<https://umen.fr/formation-sensibilisation>). Ces formations ne sont pas obligatoires.

Si l'usage ludique reste dominant, le secteur compétitif s'accroît depuis une quinzaine d'années. Outre les compétitions inter-joëlettes, son développement constant dans des compétitions de courses à pied (du 5 km au marathon), de trails et d'Ultra Trails souligne une sportivisation de la pratique. Par exemple, sur la page internet de présentation du Marathon des Vignobles de Cahors (<https://www.marathoncahors.fr>), l'engagement d'équipages de joëlettes est présenté pour « celles et ceux qui veulent courir en équipe une course de partage autour d'une personne en situation de handicap ». La notion d'équipage, et la place centrale accordée à la personne en situation de handicap, permettent de supposer une logique inclusive.

Peu de travaux de recherche se sont intéressés à la pratique de la joëlette quel que soit le contexte. De récents travaux se sont focalisés sur les expériences et les perceptions des pratiquants ayant des incapacités (Pantaléon et Reichhart, 2017 ; Pantaléon, 2019) ou sur la trajectoire sociotechnique de la joëlette tant au niveau de ses évolutions matérielles que sociales (Kasprzak et Perrin, 2017 ; Perrin et al., 2021). Aucune étude n'a porté sur tous les acteurs (i.e. accompagnateurs et personne confrontée à des difficultés de mobilité) dans un contexte compétitif.

## **La joëlette : entre liberté et dépendance**

Pour les personnes en situation de handicap, la pratique de la joëlette permet de sortir ainsi du cadre de vie citadin et d'être en relation avec la nature et des lieux non aménagés. L'accès aux espaces montagneux, particulièrement recherchés pour la beauté des paysages, ses grands espaces et l'immersion dans la nature, permettent d'accéder à un sentiment de liberté et de dépasser la mobilité réduite de l'individu (Pantaléon et Reichhart, 2017). Lorsque la personne est confrontée à la maladie ou l'accident, elle fait face à des épreuves. Ces événements de vie peuvent entraîner des transformations ou des ruptures dans les représentations individuelles et les pratiques de la relation sociale. Le corps est un support de l'identité. Comme l'a souligné Barbin (2006), cela amène souvent et particulièrement chez les personnes blessées médullaires, des difficultés dans la réappropriation corporelle et dans la relation à l'environnement et à autrui. Le fait de sentir à nouveau les odeurs de la nature ravive les souvenirs. L'odeur est ainsi

resituée dans son contexte d'origine, en lien avec l'environnement émotionnel, pour les personnes ayant des difficultés de mobilité suite à un accident ou une maladie.

Outre la mémoire sensorielle, la dépense physique et la sensation de fatigue, parce que le corps est ballotté, permettent de « sortir de la prison du corps » (Pantaléon, 2019, p.178), éprouver de nouveau son corps, voir ré-éprouver un corps plaisir (Pantaléon et Reichhart, 2017). Le dépassement de soi que permet la pratique est recherché dans cette confrontation avec le milieu naturel.

Parallèlement, chaque acteur social bénéficie d'une marge de manœuvre afin d'agir sur les éléments qui constituent le soi (Temple et Denoux, 2008). Ainsi, le parcours de nombreux pratiquants peut être situé dans une promotion de soi (*i.e.* continuité identitaire, cohérence et réalisation de soi) et dans une quête d'une certaine autonomie. Grâce à l'attelage, défini comme l'association de la joëlette, des pousseurs et des tireurs, l'accès à l'environnement naturel est rendu possible. Ces expériences corporelles permettent de modifier les représentations de soi dans un sens positif. La variabilité de l'acceptation de l'engin est en lien avec ce rapport à soi et au corps. Toutefois, certaines personnes ont une aversion pour cette activité. Elles perçoivent la joëlette comme renforçant une image stigmatisante, particulièrement celles qui souhaitent retrouver des sensations perdues et qui n'acceptent pas de ne pas être actrices de leur mouvement. Elles n'acceptent pas de ne pas se sentir responsables de l'action et disent la subir. La dépendance du pratiquant aux accompagnateurs renforce l'image de passivité induite par une pratique dans laquelle la personne est transportée. Même si l'activité permet de développer la participation sociale, la visibilité de l'engin, le fait que la personne soit sanglée sont perçus par certains comme renforçant le niveau de dépendance et provoquent une honte d'être ainsi exposés (Pantaléon et Reichhart, 2017). Au-delà du rapport à soi, l'importance de l'activité collective est mise en avant.

## **La joëlette : partager une expérience collective**

Il est souvent énoncé par les pratiquants que les accompagnateurs prêtent leurs jambes dans une pratique collective et partagée dans une ambiance conviviale (Pantaléon, 2019). Lors des randonnées en montagne, les tâches sont bien définies en fonction des postes et la solidarité est essentielle pour évoluer de manière efficace. Les accompagnateurs sont responsables des déplacements. Les difficultés sont réelles dans les environnements accidentés qui demandent une certaine lucidité (*e.g.* éviter les obstacles et contrôler les déséquilibres dans les descentes difficiles), particulièrement dans les situations compétitives. Les perceptions des pratiquants assis dans la joëlette soulignent que l'engin fédère le groupe et que l'activité permet d'être ensemble dans une même mouvance, de collaborer et de s'entraider quels que soient les contextes : loisir ou compétitif (Pantaléon et Reichhart, 2017). La joëlette est ainsi décrite comme un engin rassembleur qui unit des personnes ayant des capacités différentes et promeut l'inclusion. Par contre, le recrutement des accompagnateurs n'est pas sans poser certaines difficultés. « Sans un lien originel de parenté ou d'amitié avec la personne dépendante, comment envisager d'impliquer trois porteurs au minimum pour une seule joëlette ? » questionnent Perrin et al. (2021, paragr. 8). Ces auteurs soulignent que, dès le départ, les accompagnateurs étaient essentiellement des



membres de la famille de la personne en situation de handicap ou des amis proches, complétés par des militants des associations de défense des droits des personnes en situation de handicap. Dans la dernière décennie, si les ventes de joëlettes ont augmenté, le développement de la pratique est freiné par le manque d'accompagnateurs (*i.e.* nombre de personnes et niveau sportif insuffisants, manque d'expériences, engagement discontinu). Le choix de s'engager est lié à des facteurs psychologiques et sociaux comme, par exemple, rechercher des expériences d'accomplissement de soi permettant de donner du sens à sa vie (Duchesne et Savoie-Zajc, 2005) en lien avec ses valeurs (Kaddouri, 2011). Dans le milieu associatif bénévole, l'engagement renvoie à une implication active et volontaire. Pantaléon et Reichhart (2017) ont montré que l'engagement des accompagnateurs est perçu comme altruiste par les personnes en situation de handicap. La nature inclusive de leur acte est soulignée : donner accès à des espaces naturels à des personnes qui ne peuvent les atteindre, relever des défis, participer à un monde plus solidaire et développer des relations d'interdépendance (Perrin et al., 2021).

## **Objet d'étude**

La joëlette rend possible la rencontre et le partage dans le cadre d'une activité physique de personnes ayant des capacités différentes. Les travaux de recherche se sont particulièrement centrés sur la pratique dans un cadre de pleine nature sous forme de promenades ou de randonnées. Dans cette étude, nous nous intéressons plus précisément à l'introduction de la joëlette dans un contexte compétitif lors de courses sur route ou de trails. Quelles conséquences peut avoir la sportivisation de cette pratique sur la configuration des relations entre la personne en situation de handicap et les accompagnateurs ? Quels sont les motifs d'engagement de chacun des protagonistes ? Quelle place est donnée à chacun ? Quel regard est porté sur le pratiquant assis dans la joëlette et quel regard porte-t-il sur lui-même pendant les compétitions ? Quel est le type de participation qui y est développé ? Afin de répondre à ces interrogations, nous avons effectué des entretiens auprès de pratiquants et des observations participantes.

## **Terrain et méthode**

L'étude a été menée dans une association de soutien et de services auprès de personnes en situation de handicap du Sud de la France. Un des objectifs est de regrouper autour d'activités communes des personnes en situation de handicap et des personnes dites « valides », comme inscrit dans le projet associatif. Cette association œuvre pour le développement du lien social en s'appuyant principalement sur des pratiques sportives et de loisirs. L'immersion dans ce milieu a duré pendant deux années correspondant en moyenne à huit heures par mois en fonction de la programmation des activités : participations à des réunions autour de différents projets (ascensions, itinérance, actions de sensibilisation...), lors des manifestations et des pratiques sportives et de loisirs. Il s'agissait de s'engager dans une interaction avec ceux que l'on observe afin d'étudier le naturel (Jodelet, 2003). Parallèlement, les auteurs de l'article sont impliqués dans différentes associations de ce type depuis de nombreuses années. L'étude a été proposée à des membres d'un équipage en joëlette issus de l'association décrite précédemment. Ces derniers pouvaient varier en fonction de la course. Aucun

entraînement n'était programmé avant les compétitions. Ils couraient ensemble uniquement le jour de la course et se coordonnaient à ce moment-là. Cinq accompagnateurs et une personne en situation de handicap ont accepté de prendre part à notre étude. Il s'agissait de compétitions de course à pied et de trail, où l'engagement des joëlettes était possible.

## Les participants

Le tableau 1 présente les données des participants observés.

**Tableau 1**  
*Caractéristiques des personnes enquêtées*

Prénom (anonymisé)	Âge	Genre	Rôle	Temps de pratique (ans)	Autres pratiques sportives en compétition	Numéro de passation de l'entretien
Pauline	55	F	Assise dans la joëlette	10 ans	Aucune	1
Marc	60	M	Accompagnateur	8	Course à pied	2
Manuel	54	M	Accompagnateur	4	Course à pied	3
Baptiste	35	M	Accompagnateur	3	Course à pied Football	4
Mathieu	52	M	Accompagnateur	5	Course à pied	5
Christophe	54	M	Accompagnateur	7	Course à pied	6

Les cinq accompagnateurs sont âgés de 35 à 60 ans (moyenne d'âge : 51 ans). Tous sont des sportifs confirmés qui pratiquent la course à pied en compétition depuis de nombreuses années. Ils participent à des équipages en joëlette depuis



au moins trois ans. Aucun n'a suivi de formation spécifique en lien avec le pilotage. À la suite d'une maladie, Pauline ne peut se déplacer qu'en fauteuil électrique depuis une vingtaine d'années (absence de mobilité des membres inférieurs, motricité partielle des membres supérieurs). Avant ces difficultés de santé, elle pratiquait des activités physiques de pleine nature de manière régulière dans le secteur extra-compétitif.

Pauline fut la première interviewée. Nous avons obtenu le consentement des participants et leur avons garanti l'anonymat.

Les critères de sélection de ces participants ne visent pas la représentativité d'un groupe « mais la construction raisonnée d'un corpus » (Jodelet, 2003, p. 151). Il s'agit de sélectionner puis d'étudier le groupe significatif de l'objet de l'étude, le corpus est adapté en ce sens (Moscovici, 1984).

## **Outils de recueil des données**

La stratégie de collecte de données suit l'approche qualitative en psychologie sociale inspirée des travaux de Jodelet (Apostolidis et al., 2008). Il s'agit dans un premier temps d'approcher l'objet dans une réalité en observant *in situ* les fonctionnements et les principes d'action afin de pouvoir rattacher les discours aux pratiques observées. L'étude de terrain permet de s'intéresser à la diversité des expériences des individus en favorisant un contact prolongé (Jodelet, 2006). Pour ce faire, nous avons combiné la passation d'entretiens semi-directifs et l'observation participante.

## **Les entretiens semi-directifs**

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés entre 8 et 14 mois après le début de l'observation en fonction des disponibilités des participants. Le lieu de l'entretien était en lien avec cette disponibilité (e.g. au domicile, à l'extérieur...). Le guide d'entretien amenait les participants à discuter de leurs expériences dans la pratique, des motifs de leur engagement dans l'activité compétitive et de leurs perceptions de l'activité et des pratiquants, en situation de handicap ou non. Les entretiens enregistrés duraient environ 45 minutes. Chaque entretien se déroulait de manière individuelle. Il débutait par une présentation du cadre de l'étude et du thème de la recherche. La grille d'entretien était composée de quatre questions principales explorant : (1) les motifs d'engagement en compétition, (2) la participation de chacun des acteurs, (3) la place de la personne en situation de handicap, (4) la nature des relations entre les acteurs. Les relances ont été élaborées afin que les participants décrivent leurs expériences et précisent leurs opinions. La garantie d'anonymat était réitérée. Il était également expliqué qu'il n'y avait ni bonnes, ni mauvaises réponses. Il était ensuite demandé au participant sa permission pour enregistrer son discours. Après obtention de cet accord, l'entretien débutait.

## Les observations participantes

L'observation participante est une technique qui nécessite de s'intégrer et de trouver sa place dans les situations étudiées. La caractéristique principale de ce dispositif de recherche est de chercher à « faire fonctionner ensemble, sur le terrain, l'observation, qui implique une certaine distance, et la participation qui suppose au contraire une immersion du chercheur dans la population qu'il étudie » (Lapassade, 2016, p. 394). Comme indiqué précédemment, le premier auteur de l'article a participé à diverses actions de l'association. Les observations ont donné lieu à des prises de notes réalisées tout de suite après l'observation, consignées dans un carnet de bord. Ces éléments constituent une partie des données de la recherche : description des situations (e.g. interactions, expressions verbales, non verbales, etc.), points de vue des participants...

Durant la phase terrain, plusieurs entretiens ont été non enregistrés et répertoriés dans les notes descriptives. Dans cet écrit, l'accent est mis sur l'activité joëlette en compétition. Le premier auteur, pratiquant régulier de course à pied, a participé à des courses de joëlette en tant qu'équipier lors d'un trail et de deux semi-marathons. Quatre joëlettes étaient engagées en trail et deux lors des semi-marathons qui comptaient chacun plus de 1000 coureurs. Le premier auteur a interagi dans ce cadre avec les participants interviewés.

Lors des observations en situation de compétition, une attention particulière a été portée aux relations entre la personne en situation de handicap (Pauline) et les membres de l'attelage, entre l'équipe et les spectateurs au niveau des types et des contenus des interactions.

## Analyses

Les entretiens semi-directifs enregistrés ont été retranscrits *ad verbatim*. Ils ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu réalisée par deux analystes. Dans un premier temps, nous avons effectué une analyse déductive en nous appuyant sur les thématiques constitutives du guide d'entretien. Nous avons ensuite procédé à une analyse de type inductive afin de relever les thèmes supplémentaires. Il s'agissait d'étudier transversalement ce qui d'un discours à l'autre renvoyait au même thème (Bardin, 2013). Ces éléments ont été combinés avec les données des observations participantes et des entretiens informels. Toutes ces données constituent notre corpus. Ce corpus a été codé. Ceci a consisté en une transformation des données. Ces dernières ont été agrégées « dans des unités qui permettent une description précise des caractéristiques pertinentes du contenu » (Bardin, 2013, p. 134). Ces unités ont ensuite été regroupées en catégories. Les catégorisations de chacun ont été discutées entre les analystes afin de permettre de construire une synthèse et d'interpréter les résultats.



## Résultats et discussion

### 1. Les motifs d'engagement des participants

Pour tous les participants accompagnateurs interviewés, le premier motif d'engagement est de permettre à une personne en situation de handicap de participer à une compétition. Tous ont pour objectif de contribuer à l'augmentation de la participation sociale des personnes en situation de handicap. La cause altruiste est mise en avant comme dans les travaux précédents dans le secteur des loisirs (Pantaléon et Reichhart, 2017). Ce motif d'engagement peut être assimilé à un motif extrinsèque de participation si l'on reprend la terminologie de Carré (1998). Il est d'ordre identitaire centré sur la reconnaissance sociale et l'image sociale de soi : « cela est valorisant d'offrir la possibilité de participer » explique Manuel.

Trois motifs intrinsèques de participation sont également présents dans le corpus analysé. Ils concernent tous les participants Ces trois motifs sont communs aux accompagnateurs. Mais le premier n'est pas présent dans le discours de Pauline. Le premier motif, épistémique, renvoie à l'ouverture d'esprit, la possibilité d'explorer et d'apprendre. Baptiste indique vouloir « connaître une autre pratique, un autre type d'effort » ; « courir autrement » (Mathieu), « j'avais besoin de m'engager dans une autre pratique » (Marc).

Il apparait une motivation à la connaissance (Vallerand *et al.*, 2019). Le second motif, socio-affectif, a trait à la rencontre avec d'autres personnes, le plaisir d'être avec des personnes ayant des capacités différentes, de pouvoir bénéficier de contacts sociaux : « nous échangeons entre nous (les équipiers) ; nous partageons nos expériences de courses à pied » (Christophe) ; « l'entraide dans l'effort est quelque chose d'important » (Marc). Pauline met en avant l'importance de « développer des relations (...), faire des rencontres ».

Le dernier motif, hédonique, renvoie au plaisir de participer, c'est-à-dire une motivation à la stimulation et d'accomplissement : participer à une activité pour le plaisir qu'elle fait ressentir en accomplissant quelque chose, c'est-à-dire « joindre l'utile à l'agréable » (Baptiste). Cette dimension est particulièrement présente dans le discours de Pauline qui insiste sur la notion de satisfaction et de plaisir. Il est à noter que les motifs mis en avant sont aussi bien situés à un niveau intrapersonnel qu'interpersonnel quels que soient les participants.

### 2. De la visibilité de l'engin à l'invisibilité de la personne en situation de handicap

Les observations participantes ont montré que, lors de la course, la vision de l'équipe en joëlette entraîne de nombreux comportements d'encouragements de la part des spectateurs et de certains coureurs. Par contre, les encouragements sont destinés majoritairement aux coureurs de l'attelage. Les encouragements les plus fréquents sont : "c'est super ce que vous faites", "bravo, continuez". La personne en situation de handicap est occultée ou est peu encouragée. Pauline explique : « la personne handicapée n'est pas mise en lumière, ce sont les coureurs qui sont autour qui sont mis en lumière. Le bénévole donne sa force physique ». Lors d'un semi-marathon, une spectatrice a lancé à Pauline : « vous avez bien de la

chance ». La situation d'énonciation peut laisser supposer qu'elle parlait du fait d'être transportée. Pauline lui a répliqué : « si vous voulez, vous prenez mon handicap ». La perception de performance est associée à l'action des coureurs, plus qu'à celle de l'équipe. L'engin invisibilise les efforts de la personne assise : garder la position, supporter les soubresauts... Pauline, tout en indiquant que les spectateurs valorisent et encouragent principalement les coureurs, souligne qu'elle est valorisée car elle exhibe sa différence. La personne en situation de handicap « est valorisée car elle ose se montrer dans un monde sportif. Elle fait son sport à son niveau » (Pauline).

Il apparaît un paradoxe dans cet engagement sportif où la valorisation passerait par une transgression des normes en vigueur dans la compétition. Les accompagnateurs, c'est à dire les coureurs, seraient donc mis en avant par l'effort qui apparaîtrait comme vertueux. La valorisation de la personne sur la joëlette serait liée à son choix de se montrer dans ce milieu qui l'exclut de par ses incapacités. Les efforts de Pauline (e.g. supporter les soubresauts, la position assise dans la joëlette et sanglée pendant plus de 2h...) ne sont pas reconnus. Pauline n'est pas perçue comme une sportive mais comme une personne qui a un corps passif, différent de la représentation d'un corps sportif, mais qui ose le montrer. L'image qui lui est associée est en lien avec la souffrance et le manque. Ces perceptions entraînent une survalorisation de la notion de courage.

Sa pratique peut être ainsi perçue comme un acte militant : elle fait voir qu'elle ne correspond pas, ni à l'idéal corporel typique (Marcellini, 2005), ni au modèle corporel du milieu (Marcellini et al., 2003).

### **3. La participation de la personne en situation de handicap dans l'équipe**

En pratique, lors des courses, les accompagnateurs, qui ne sont pas toujours les mêmes, et la personne en situation de handicap, assise dans la joëlette, forment une équipe. L'observation participante souligne que, quelle que soit la performance visée, la coopération entre les coureurs est recherchée. Ainsi, les équipes au niveau des accompagnateurs étant différentes, les rôles de chacun, tel le placement au niveau de l'engin, évoluent.

Si l'objectif énoncé par tous les membres est une place sur le podium, des stratégies de course sont mises en place. Par exemple, l'équipier qui pousse (*i.e.* celui qui est derrière) est celui qui a la plus grande force physique. Lors des descentes, il laissera sa place afin de se reposer. Des objectifs de performance différents entre les membres peuvent entraîner des conflits ou des abandons d'équipiers, comme l'ont souligné les observations participantes et les entretiens.

Dans les compétitions, la participation active de Pauline n'est guère recherchée par les coureurs. Pourtant, lors des courses, Pauline s'attribue le rôle de meneuse en encourageant les accompagnateurs quand la course est difficile (e.g. lors des montées). Plus largement, la place de la personne en situation de handicap dans l'équipe va être dépendante du climat de performance valorisé dans le groupe. En effet, si ce climat est orienté vers la performance pure, c'est-à-dire un chronomètre ou un classement, la course s'effectue moins « autour d'une personne en situation de handicap » comme le mentionne la page web du marathon des vignobles de



Cahors mais davantage « avec une personne en situation de handicap ». Le contexte compétitif, c'est-à-dire arriver avant l'autre équipage, peut donc modifier l'unité du groupe, particulièrement quand il s'agit de réfléchir à des tactiques de course. Parfois, les échanges sur les stratégies de course ne se font qu'entre accompagnateurs. Le classement peut exacerber l'importance du résultat et entraîner un oubli de la personne en situation de handicap. Ainsi, lors d'un trail où quatre joëlettes étaient en concurrence, dans une descente sur un chemin forestier, les accompagnateurs sont allés au maximum de leur vitesse en contrôlant la sécurité certes, mais sans se soucier du confort de Pauline. L'objectif premier était de préserver la place sur le podium. La position de Pauline était ambiguë. D'un côté, elle souhaitait accéder au podium et en avait émis le souhait avant le départ ; de l'autre, elle n'en avait pas mesuré les conséquences. À la suite de cette expérience, Pauline a fait le choix de ne plus participer à des trails et a privilégié l'usage randonnée.

Manuel, un des participants s'interroge sur les courses inter-joëlettes craignant des dérives liées à la compétition. En particulier, un climat fort de comparaison sociale pourrait engendrer la sélection des personnes en situation de handicap en fonction de leur poids : l'objectif étant qu'elles soient les plus légères possibles. Il y a un enjeu humain important à ne pas négliger comme l'expriment plusieurs participants, qu'être accompagnateur, c'est être « au service de la personne en situation de handicap » sans verser dans une empathie égocentrée (Quentin, 2022).

Le contexte compétitif modifie les relations sociales et interroge sur la place qui est accordée à la personne en situation de handicap. C'est principalement le niveau de performance des accompagnateurs, leur expertise et la stratégie collective qui vont être déterminants dans la performance.

La participation aux courses en compétition reproduit le validisme. Les valeurs : performance et affirmation de soi tendent à éclipser les valeurs : altruisme et partage. A ce titre, nous pouvons comparer le rôle des accompagnateurs de joëlette à celui des pilotes de cyclisme tandem. En effet, les modalités d'interaction imposées par la discipline sportive ont une influence sur les relations. Dans l'activité joëlette comme dans le tandem, la personne ayant des incapacités n'a pas les commandes. Comme nous l'avons explicité lors de l'observation du trail, elle est dépendante des accompagnateurs. Le contexte compétitif peut ainsi être un frein à l'inclusion. En effet, en fonction des objectifs visés et des différents acteurs, la personne en situation de handicap peut passer au second plan ou le percevoir ainsi. Pantaléon et Ngo (2023), dans une recherche sur les pilotes, mettent en avant qu'il est essentiel de ne pas oublier la priorité qui se traduit, avant tout, par la participation de la personne en situation de handicap. Ainsi, les motifs d'engagement des pilotes ou des équipiers méritent d'être clarifiés dès le départ afin d'essayer de construire ensemble une équipe ou un binôme ayant un sentiment d'appartenance fort à une identité sportive.

## Conclusion

La joëlette s'est développée principalement dans le cadre d'une pratique de randonnée afin d'amener des personnes ayant des difficultés motrices dans des espaces non aménagés. L'innovation technologique et l'intervention humaine, facilitateurs de pratique (Reichhart et Causer, 2011), ont permis l'augmentation de l'accessibilité dans des milieux naturels. Dans ce contexte, la participation sportive et sociale de tous a pu progresser. L'adaptation et l'utilisation de l'engin à de nouveaux usages, l'engagement de différents acteurs, particulièrement ceux du secteur sportif, ont modifié les interactions sociales, et dans certains cas, ont eu un impact négatif sur la qualité de la participation.

Quoi qu'il en soit, les résultats de cette recherche mettent en évidence une pratique qui peut être qualifiée d'intégratrice plus que d'inclusive. En effet, la personne assise dans la joëlette apparaît incluse dans une pratique tout en y étant marginalisée. Le contexte compétitif est porteur d'exclusion quelles que soient les capacités et incapacités de chacun, d'autant quand les personnes tendent vers une « haute » performance. Ce processus d'exclusion renvoie à des formes diverses mais peut être commun à différents individus (Ravaud et Stiker, 2000). Si l'on se centre sur une logique inclusive, les équipiers qui traduisent la compensation humaine devraient être au service de la personne ayant des incapacités afin de l'accompagner dans l'atteinte de son objectif. De plus, dans un contexte compétitif mais également de loisir, l'utilisation d'un pédalier à mains fixé sur la joëlette permettrait aux personnes ayant l'usage de leurs membres supérieurs d'être impliquées activement dans la performance et modifierait leur participation.

Pour terminer, il est important de souligner que le nombre restreint de participants et les limites relatives à la population ne permettent pas une prétention à la représentativité. L'objectif de ce type de recherche ne réside pas dans une exhaustivité mais dans sa capacité à « générer de nouvelles hypothèses, à indiquer des pistes de recherche encore peu ou mal exploitées » (Halloy, 2021, p. 15). Il serait intéressant d'enrichir ce travail en comparant différents groupes (sans occulter que certains accompagnateurs participent souvent à plusieurs équipages ou, au contraire, ont des engagements discontinus).

Le rapport à la pratique mérite d'être positionné dans une dynamique identitaire. Chaque membre d'une équipe, que ce soit les accompagnateurs ou la personne en situation de handicap, en fonction de sa trajectoire de vie et des motivations du moment, valorise des objectifs différents. Afin de prévenir les conflits, préserver le bien-être individuel et une réelle activité partagée, il nous paraît primordial que chaque membre du groupe puisse essayer de clarifier leur motivation et leur objectif, tout en essayant d'apprendre « à penser l'autre sous le registre du même et de l'identité partagée » (Queval, 2022, p. 9).



## Références bibliographiques

- Apostolidis, T., Madiot, B. et Dargentas, M. (2008). Pour une démarche de recherche holistique. Dans A. Arruda, É. Lage et B. Madiot (dir.), *Une approche engagée en psychologie sociale: l'œuvre de Denise Jodelet* (p. 133-143). Érès.  
<https://doi.org/10.3917/eres.madio.2008.01>
- Barbin, J. M. (2006). L'épreuve du corps paralysé dans l'apprentissage sportif. Ou le parcours de «Je-u» du blessé médullaire dans son processus de re-co-naissance sociale. *Recherches & éducations*, 11.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.  
<https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01>
- Butera, F., Darnon, C., Buchs, C. et Muller, D. (2006). Les méfaits de la compétition : comparaison sociale et focalisation dans l'apprentissage. Dans *Bilans et perspectives en psychologie sociale* (p. 15-44). Presses universitaires de Grenoble.
- Duchesne, C. et Savoie-Zajc, L. (2005). L'engagement professionnel d'enseignantes du primaire : une démarche inductive de théorisation. *Recherches qualitatives*, 25(2), 69-95.
- Carré, P. (1998). Motifs et dynamiques d'engagement en formation. *Éducation Permanente*, 136, 119-132.
- Fougeyrollas, P. (2021). Classification internationale 'Modèle de développement humain-Processus de production du handicap' (MDH-PPH, 2018). *Kinésithérapie, la Revue*, 21(235), 15-19. <https://doi.org/10.1016/j.kine.2021.04.003>
- Fougeyrollas, P., Boucher, N., Fiset, D., Grenier, Y., Noreau, L., Philibert, M., Gascon, H., Morales, E. et Charrier, F. (2015). Handicap, environnement, participation sociale et droits humains: du concept d'accès à sa mesure. *Développement humain, handicap et changement social, Hors-série*, 5-28.
- Halloy, A. (2021). *La fabrique (culturelle) du sensible. Vers une approche dispositif en anthropologie. Faire chemin avec du psoriasis. Du vécu aux savoirs expérimentiels*. Manuscrit inédit : Habilitation à diriger des recherches.
- Jodelet, D. (2003). Aperçus sur les méthodologies qualitatives. Dans S. Moscovici et F. Buschini, *Les méthodes des sciences humaines* (p. 139-162). PUF.
- Jodelet, D. (2006). Culture et pratiques de santé. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1(1), 219-239.
- Kaddouri, M. (2011). Motifs identitaires des formes d'engagement en formation. *Savoirs*, 25(1), 69-86.
- Kasprzak, N. et Perrin, C. (2017). La Joëlette : entre innovation technique et innovation sociale. Dans B. Vignal, E. Boutroy et V. Reynier (dir.), *Une montagne d'innovations : Quelles dynamiques pour le secteur des sports outdoor ?* (p. 65-75). Presses universitaires de

Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.vigna.2017.01.0065>

Lapassade, G. (2016). Observation participante. Dans J. Barus-Michel (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie: Références et positions* (p. 392-407). Érès.  
<https://doi.org/10.3917/eres.barus.2016.01.0392>

Marcellini, A. (2005). *Des vies en fauteuil... Usages du sport dans les processus de désigmatisation et d'intégration sociale*. CTNERHI.

Marcellini, A., De Leselec, E. et Gleyse, J. (2003). L'intégration sociale par le sport des personnes handicapées. *Revue internationale de psychosociologie*, Vol IX(20), 59-72.

Moscovici, S. (1984). The phenomenon of social representations. Dans R. Farr et S. Moscovici (dir.), *Social Representations* (p. 3-69). Cambridge University Press.

Ngo, M.A. et Pantaléon, N. (2022). *La mise sur liste ministérielle des sportifs valides participant à la performance paralympique : du caractère empirique au caractère systématique*. Droit du Sport.com, Nov, p. 87-91.

Ngo, M. A., Pantaléon, N., Richard, R., Joncheray, H. et Beldame, Y. (2023). Les spécificités des parasports mésestimées par le droit français. *Amplitude du droit*, 2, 440.

Pantaléon, N. (2019). Accessibilité sportive et parcours de vie de la personne en situation de handicap: l'exemple de la joëlette. Dans C. Dussart, M. A. Ngo, V. Siranyan et P. Sommer (dir.), *De la démocratie sanitaire à la démocratie en santé: l'optimisation des parcours de vie, de santé et de soins des personnes en situation de handicap pour une meilleure autonomie au quotidien* (p. 173-181). Edition LEH.

Pantaléon, N. et Ngo, M. A. (2023). *Les motifs et formes d'engagement des assistants, guides et pilotes dans le sport paralympique*. Colloque Inter-Congrès AREF « Engagement dans la recherche, recherches engagées, recherches sur l'engagement », Paris, France.

Pantaléon, N. et Reichhart, F. (2017). Expériences et perceptions des pratiquants de fauteuil de randonnée mono-roue, *Nature et Récréation, Revue pluridisciplinaire de recherche en sciences sociales sur les pratiques récréatives en nature*, 4, 29-38.

Perrin, C., Soulé, B. et Boutroy, E. (2021). Le fauteuil tout-terrain mono-roue. *Teoros. Revue de recherche en tourisme*, 40(1).

Quentin, B. (2022). Philosophie et handicap. Dans I. Queval. *Altérité(s) et société inclusive* (p. 61-72). Champ Social - INSHEA.

Queval, I. (2022). Introduction: Les défis de l'inclusion. Dans I. Queval. *Altérité(s) et société inclusive* (p. 9-16). Champ Social - INSHEA.

Ravaud, J. F. et Stiker, H. J. (2000). Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. 2ème partie: Typologie des différents régimes d'exclusion repérables dans le traitement social du handicap. *Handicap-Revue de sciences humaines et sociales*, 87, 1-17.



- Reichhart, F. (2013). Evolution et perspectives de l'offre de loisirs à destination des personnes handicapées, *Espace*, 13, 68-77.
- Reichhart, F. et Causer, J.Y. (2011). Quelles possibilités d'autonomie, dans l'accès aux loisirs pour une personne déficiente ? Dans G. Ferréol (dir.), *Autonomie et dépendance*. EME Editions.
- Rouvier, N. (2017). *La participation au projet personnalisé: les politiques sociales à l'épreuve du handicap* [mémoire de Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale inédit]. Haute École du Travail et de l'Intervention Sociale de Nice.
- Sherif, M. (1954). Integrating field work and laboratory in small group research. *American Sociological Review*, 19(6), 759-771.
- Temple, C. et Denoux, P. (2008). Construction d'un outil d'identification des stratégies identitaires en psychologie interculturelle. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 3, 47-56.
- Vallerand, R., Carbonneau, N. et Lafreniere, M. (2019). Chapitre 3. La théorie de l'autodétermination et le modèle hiérarchique de la motivation intrinsèque et extrinsèque : perspectives intégratives. Dans P. Carré (dir.), *Traité de psychologie de la motivation: Théories et pratiques* (p. 47-66). Dunod.  
<https://doi.org/10.3917/dunod.carre.2019.01.0047>